

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 1 (1869-1871)
Heft: 3-4

Artikel: Des porte-monnaies lacustres de l'âge du bronze
Autor: Desor, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-154115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

für

Schweizerische Alterthumskunde.

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES.

N^o 4.

ZÜRICH.

DECEMBER 1870.

INHALT: 70. Des porte-monnaies lacustres de l'âge du bronze, par E. Desor. S. 187. — 71. Ueber die Grabhügelbestattung in der Schweiz, von Dr. F. Keller. S. 189. — 72. Fund römischer Alterthümer in Oensingen, von J. Amiet, Advoc. S. 197. — 73. Satyrkopf, gefunden unweit Lausanne, von Dr. F. Keller und Prof. Benndorf. S. 198. — 74. Antiker Satyrkopf aus Salodurum, von J. Amiet, Advoc. S. 199. — 75. Antike Gemmen, von J. Amiet, Advoc. S. 200. — 76. Culturhistorische Miscellen, von M. v. K. S. 202. — Sechundzwanzigster Jahresbericht über die Verrichtungen der Antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft für vaterländische Alterthümer) in Zürich. Vom 1. Decbr. 1869 bis 30. Novbr. 1870. S. 204.

70.

Des porte-monnaies lacustres de l'âge du bronze.

Il y a longtemps que l'on recueille des anneaux en bronze dans les différentes palafittes de nos lacs. Dans l'origine, on ne leur a pas attribué une bien grande importance. L'anneau s'adapte de sa nature à tant d'usages, qu'il n'y a rien de surprenant qu'on en ait fabriqué de divers calibres, du jour où l'on a connu l'art de travailler le métal.

Cependant à mesure que les collections se complétaient, les petits anneaux se montrèrent toujours plus nombreux, tandis que les anneaux de grande dimension, qui étaient susceptibles d'avoir servi à toutes sortes d'usages, tels que boucles de ceinture, anneaux de suspension, bracelets, etc., étaient relativement rares. On fut ainsi naturellement conduit à se demander quelle pouvait avoir été la destination de tant de petits anneaux. Ce ne pouvait être des bagues; car dans ce cas ils auraient été plats, tandis que comprimés, comme ils le sont, ils ne se qualifient pas du tout pour cet usage; l'on ne manquerait pas de se blesser les doigts, si l'on voulait les porter comme des alliances. En fait, ils ressemblent à s'y méprendre à des anneaux de rideau; la coupe est un losange parfait \diamond . Ce qui les rend encore plus énigmatiques, c'est que le bord extérieur est souvent crénelé, à l'instar du cordon que l'on applique à certaines de nos monnaies. C'est à ce détail que se rattache probablement la première idée d'envisager ces singuliers anneaux comme des monnaies rudimentaires, idée que j'ai du reste exprimée avec la plus grande réserve au début de mes études (voyez Palafittes fig. 68 et 69). Petit à petit cette idée gagna du terrain, à mesure que les différentes stations étaient l'objet d'explorations plus suivies.

Un jour mon pêcheur Benz Kopp m'apporta de la palafitte d'Auvernier toute une collection de ces anneaux. Il y en avait plusieurs centaines qu'il avait retirés de la même place, en trois ou quatre coups de drague, tandis que son frère, qui pêchait pour M. le Colonel Schwab, en avait recueilli à peu près autant. Ils étaient à peu près tous de même taille (18 à 20 millimètres de diamètre), également à coupe losangée, non crénelée, mais soigneusement façonnée au bord extérieur, tandis que le bord intérieur était tranchant, inégal et présentait fréquemment des bavures. J'en conclus qu'il s'agissait probablement d'une provision ou réserve de monnaies, qui n'avait pas encore été mise en circulation.

Ce n'était cependant là encore que des présomptions qui pouvaient prêter facilement à la critique, lorsque dans le courant de cette année une découverte inattendue vint en aide à l'hypothèse monétaire. M. le notaire Otz découvrit dans la palafitte de Cortailod un certain nombre de ces mêmes anneaux en bronze, tous de même dimension, assemblés dans un autre anneau d'aspect différent. Ce dernier, plus petit que les autres, n'est pas en bronze, mais en étain; il n'est pas entier, mais présente une solution de continuité, qui permet de l'ouvrir et de le fermer facilement par l'effet de la malléabilité du métal; en sorte que pour enlever ou ajouter un anneau, il suffit d'un très-petit écartement. Il est évident, pour peu qu'il s'agisse réellement de monnaie, que nous avons ici à faire à un véritable porte-monnaie, le porte-monnaie lacustre.

Cette découverte ne devait cependant pas rester isolée. Peu de mois après M. Otz, Benz Kopp découvrit dans la palafitte d'Auvernier, au milieu de la station de bronze, un porte-monnaie tout à fait semblable, dont nous donnons ici le dessin (Pl. XVIII fig. 8). Il se compose de sept anneaux à peu près d'égale grandeur (20 millim. de diamètre), plus deux anneaux un peu plus petits, également ouverts. Ces derniers sont évidemment les boucles; seulement, au lieu d'être en étain, comme dans l'échantillon de M. Otz, ils sont en bronze, s'ouvrant par conséquent, non plus par l'effet de la malléabilité, mais simplement par l'élasticité du métal.¹⁾ Il est évident que celui de M. Otz était préférable pour l'usage; mais si l'on considère combien l'étain natif était rare (on n'en possède qu'une seule petite barre qui est au musée de Fribourg), on conçoit qu'il n'y ait pas eu des porte-monnaies avec boucle en étain pour tout le monde. Ajoutons encore que les anneaux de ce dernier porte-monnaie ne sont pas crénelés, non plus que dans celui de M. Otz, en sorte que les crénelures ne sont pas un critérium. Il est probable que tous ces anneaux sont de fabrication indigène, puisqu'on possède (dans la collection Schwab) des moules en terre cuite et en pierre qui ont servi à leur fabrication.

Dirons-nous maintenant que tous les anneaux lacustres d'une certaine forme et d'une certaine dimension devaient nécessairement être de la monnaie? Nullement. Nous avons vu à plusieurs reprises de ces anneaux suspendus à des espèces de styles ou poinçons dont l'extrémité est simplement enroulée (Palaf. fig. 58), et dont nous n'avons pas pu jusqu'ici deviner l'usage. Ailleurs, nous trouvons des anneaux tout à fait semblables, enchâssés librement dans les branches de pendeloques, que l'on recherchait peut-être à raison du bruit que ces anneaux faisaient.

¹⁾ M. de Bonstetten en a décrit un tout à fait semblable, de dix anneaux assemblés dans un onzième qui est ouvert et dont l'une des branches est plus mince que l'autre et finit en pointe, comme dans les boucles d'oreilles. Voyez *Revue archéol. Nouv. sér. Tom. VII, p. 44, 1870.*

Enfin, nous sommes parfaitement de l'avis de M. de Bonstetten, que l'on aurait tort d'attribuer un usage exclusif à ces anneaux-monnaies. Si aujourd'hui les Almées de l'Orient se parent des pièces de monnaies que la générosité de leurs adorateurs leur sacrifie, si même les dames de certains pays d'Europe, les Serbes, les Bosniennes, les Valaques tressent des sequins dans leurs cheveux, à plus forte raison devons-nous supposer qu'aux premières époques de la connaissance du métal, les mêmes pièces ont pu servir comme objet de parure et comme monnaie. Plusieurs de nos amis conservent des pièces de monnaie, que leurs ancêtres ont portées en guise de boutons. Et peut-être trouverait-on encore à l'heure qu'il est des districts de l'Allemagne où cet usage s'est conservé.¹⁾

Il n'y aurait rien d'impossible non plus à ce que nos porte-monnaies lacustres eussent servi occasionnellement de pendants d'oreilles, comme semble le supposer M. de Bonstetten. Mais nous ne saurions admettre que ce fut leur usage exclusif, ni même essentiel, car dans ce cas, on ne concevrait pas qu'ils fussent aussi nombreux, ni surtout qu'ils fussent aussi rarement réunis en pendeloques, tandis que du moment que c'étaient des pièces de monnaie, on conçoit que la grande masse soit restée isolée et qu'on ne les ait placés dans le boucle qu'au fur et à mesure des besoins.

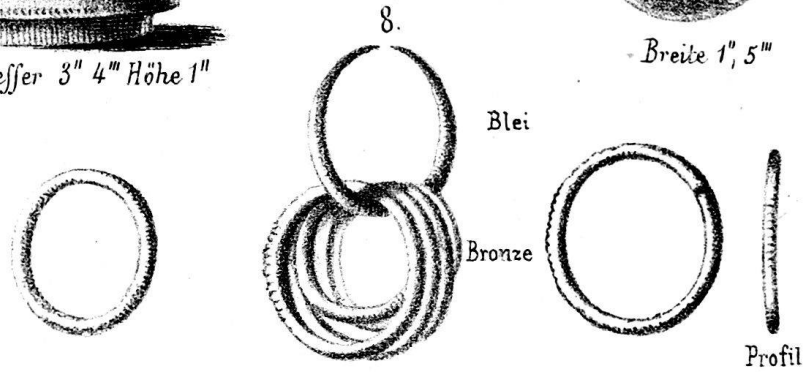
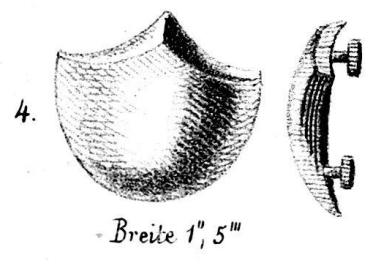
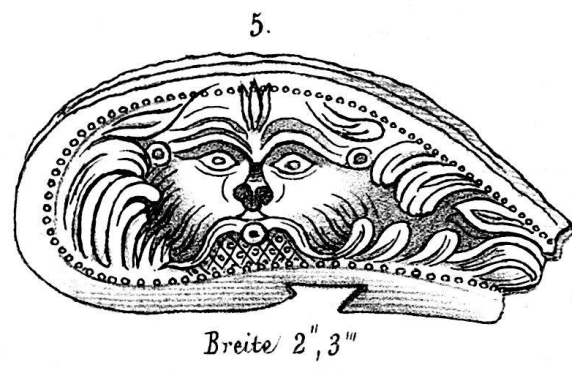
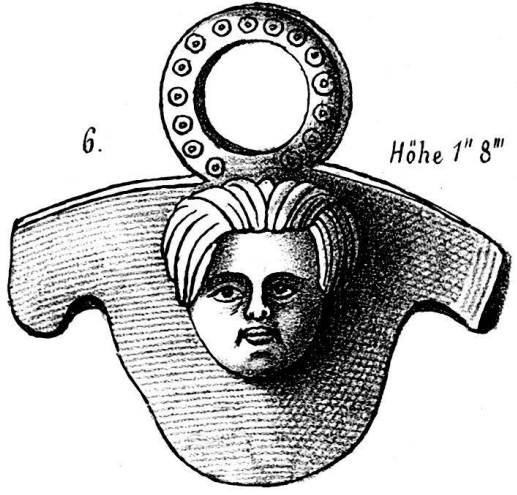
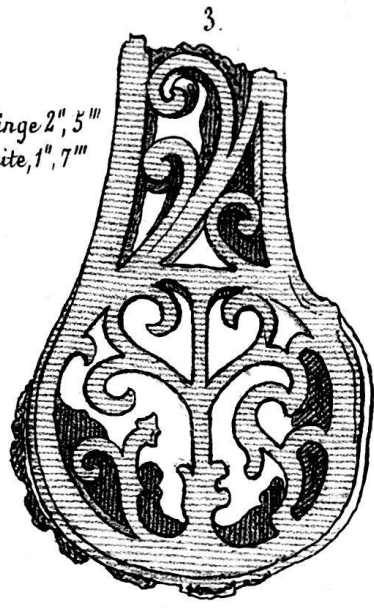
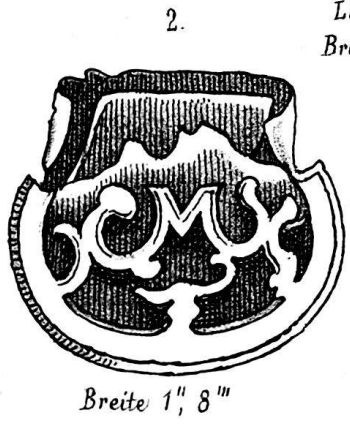
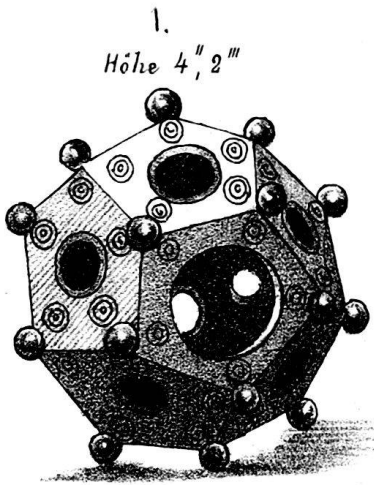
Il n'est sans doute pas besoin de rappeler dans cette „Revue“ que l'habitude d'employer des anneaux en guise de monnaie n'est pas un fait isolé, puisque, selon César, les anciens Bretons se servaient d'anneaux en fer à cet usage, et que, comme le rappelle M. de Bonstetten, les monuments de l'ancienne Egypte nous représentent des marchés où l'on pèse des anneaux d'or et d'argent. Il était naturel en effet que la monnaie fut pesée, aussi longtemps qu'elle ne portait pas d'effigie. Cet usage devait cesser du moment qu'elle reçut un signe qui lui assignait sa valeur. Il est même permis de croire que c'est pour mieux appliquer ce signe que l'on a remplacé la forme annulaire par le disque, bien que l'anneau fut plus portatif. E. DESOR.

71.

Ueber die Grabhügelbestattung in der Schweiz.

Die ersten Todtenhügel, welche in der Schweiz als solche erkannt und im Interesse historischer Forschung geöffnet wurden, sind die fünf Grabdenkmale im sogenannten Burghölzli unweit Zürich, welche unser Verein im Mai 1832 untersucht und im ersten Hefte des ersten Bandes unserer Mittheilungen beschrieben hat. Die öffentliche Besprechung dieser Grabstätten rief sofort die Entdeckung ähnlicher Monumente in verschiedenen Theilen unseres Landes hervor, so dass nach Verlauf von wenigen Jahren im zweiten Bande unserer Mittheilungen eine Abhandlung betitelt „Allgemeine Bemerkungen über die Heidengräber in der Schweiz“ erscheinen konnte, welche das Ergebniss zahlreicher, dem grössten Theile nach, von unserm Vereine veranstalteter Aufdeckungen von Begräbnissen und ein Gesamtbild der Form und des Inhaltes derselben bekannt macht. Seit jener Zeit ist die Erforschung der Grabstätten aus vor- und nachchristlicher Zeit in den Ländern diesseits der Alpen

¹⁾ Ganz gewiss. Nur eine Viertelstunde Aufenthalt an einem Sonntage auf dem Perron des Bahnhofes in Augsburg z. B. bringt Beweise zu Dutzenden. M. v. K.



Alle Ringe in natürl. Größe.

